

## **Rapport du Président**

Commission permanente du  
lundi 10 mai 2021  
N° CP-2021-5-12-3

12<sup>ème</sup> **Commission**  
Commission Centre Alsace

**Service instructeur**  
Service mobilité et planification

**Service consulté**

### **CONVENTION DE COFINANCEMENT DE L'ÉTUDE D'ACCESSIBILITÉ DU HAUT-KOENIGSBURG**

Résumé : Il est proposé à la Commission permanente de définir les modalités pratiques et financières du partenariat entre la Banque des Territoires et la Collectivité européenne d'Alsace pour la réalisation de l'étude d'accessibilité du Haut-Koenigsbourg.

Dans le cadre de la convention de partenariat sur le développement du Haut-Koenigsbourg signée avec le Département du Bas-Rhin en octobre 2018, la Banque des Territoires s'était engagée à accompagner le département dans ses réflexions sur l'accessibilité du Haut-Koenigsbourg. Une étude est en cours, dont les objectifs sont de :

- Dresser un état des lieux de l'accessibilité actuelle du massif du Haut-Koenigsbourg,
- Vérifier l'opportunité de la mise en place d'un transport en commun électrique ou propre depuis un parking-relais en plaine, par la route ou par câble, modulable. Dans le cas de la route, vérifier la possibilité d'évolution vers une solution autonome,
- Fournir une aide à la décision pour orienter le projet vers un scénario de transport en commun à vocation de desserte touristique, ou vers un transport en commun intégré dans le système de mobilité du territoire,
- Étudier des scénarios de réaménagement de la boucle sommitale adaptés aux futurs usages de mobilité.

Le montant global de l'étude est estimé à 59 940 € TTC hors étude de solution supplémentaire en option.

Il est proposé que la Collectivité européenne d'Alsace conclue un partenariat avec la Banque des Territoires pour le cofinancement, à hauteur de 20 000 €, de cette étude d'accessibilité du Haut-Koenigsbourg.

Au vu de ce qui précède, je vous propose de :

- Approuver la convention à conclure entre la Collectivité européenne d'Alsace et la Caisse des dépôts et consignations, jointe en annexe au présent rapport et m'autoriser à la signer ;

La recette de 20 000 € sera inscrite au budget sur l'opération P078O002- Accessibilité Château HK.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président



Frédéric BIERRY